



Notre banderole pour le 1er mai

INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

AVRIL 2022
N°237
Au sommaire

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- TRACT UD 1^{ER} MAI (P3)
- INFO (P4)
- COMMUNIQUÉ UNITAIRE (P5)
- EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)
- EN DIRECT DE L'UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

LA CITATION DU MOIS

"Révolutionnaire dans ses aspirations, réformiste dans sa pratique, c'est ainsi que notre syndicalisme sera moteur de l'histoire."

Marc Blondel
au XVII^e congrès à Lyon
en avril 1992



SYNDICALISTES NOUS SOMMES, SYNDICALISTES NOUS RESTERONS !

Dans cette période d'extrême tension et de confusion tant au plan international que national, il est primordial que les syndicalistes restent sur leur terrain, celui de la défense déterminée et permanente des intérêts matériels et moraux des travailleurs, actifs, retraités et privés d'emploi.

Les élections passent, les revendications demeurent !

La situation, ce lundi 25 avril 2022, n'a pas changé : Aujourd'hui comme hier, la seule logique du système, de ses bénéficiaires et de ses chiens de garde, est de faire du pognon sur le dos de ceux qui produisent les richesses. Ces gens là ne connaissent ni limite à leurs appétits, ni morale. Ils comptent leurs sous et nous nos morts en France comme ailleurs, car les profits n'ont pas de frontières.

Le scandale des maisons de retraite Orpéa n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de cette barbarie. Rien ne les arrêtera, y compris les désastres sociaux, démocratiques et environnementaux si ce n'est la résistance sur le terrain de classe.

Dans cet esprit, le premier mai, journée internationale des travailleurs est d'une importance exceptionnelle. C'est derrière une banderole « **Pain, Paix, Liberté** » que nous défilerons dans l'unité syndicale et l'unité des premiers de corvée ayant conscience que « **français, immigrés, mêmes patrons, mêmes combats** ».

Syndicalistes nous sommes, syndicalistes nous resterons ! Cela sera aussi l'enjeu du prochain congrès confédéral à Rouen. Les délégués feront le bilan des 4 dernières années, détermineront les orientations et les mandats et il s'agira ensuite de mettre en place une équipe crédible, à commencer par le secrétaire général, chargée de les mettre en œuvre sans complaisance aucune avec le pouvoir. Nous ne voulons pas revivre la triste période des ordonnances Macron et des errements de JC Mailly qui nous ont fait tant de mal.

L'avenir de FO ne doit pas se décider dans les coulisses mais se construire à la base par le débat et la démocratie syndicale

VIVE LA VIE, VIVE LA SOCIALE ! VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !

Rennes, le 25 avril 2022
Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général

Le paternalisme patronal

Cette attitude de certains employeurs aux XIX^e et XX^e siècles a été réfléchi et pratiquée pour contrer le syndicalisme et les revendications ouvrières.

Paternalisme, définition du dictionnaire Larousse : "Conception selon laquelle les rapports entre patrons et ouvriers doivent être régis par des règles de la vie familiale, caractérisées par l'affection réciproque, l'autorité et le respect". Et le dictionnaire d'ajouter : "Comportement, attitude consistant à maintenir un rapport de dépendance ou de subordination tout en lui donnant une valeur affective à l'image des relations familiales".



En 1865, Eugène Schneider fait construire la cité Villedieu au Creusot.

L'inventeur de cette pratique est un certain Frédéric Le Play (1806-1882). Ingénieur des mines, il se proclame ouvertement contre-révolutionnaire et ennemi des avancées de la révolution de 1789 et de la République. Sous le règne de Napoléon III, il fonde *L'Union de la paix sociale* ! Il se veut le défenseur de la famille et de l'ordre social et pour le corporatisme. Ses idées vont largement influencer Charles Maurras (1868-1952). Ce dernier, dirigeant de l'Action Française, est monarchiste, antisémite, anti-protestant, anti-Francis-maçons, pro-Pétain, soutenant la création de la Milice. Le corporatisme de Le Play a aussi inspiré Mussolini et la Charte du travail du régime de Vichy.

Nombre de travailleurs vont rejoindre l'idée d'indépendance du mouvement syndical face au politique en voyant ce qui se passe en Angleterre et en Allemagne. Les deux centrales syndicales y sont totalement inféodées, au Labour Party à Londres et au Parti social-démocrate d'Allemagne à Berlin. Or ces derniers se déchirent régulièrement en lutte de tendances, ce qui nuit à l'action syndicale à la base.

Selon le paternalisme, le patron assume l'autorité et les devoirs d'un père de famille à l'égard de ses "enfants salariés" qui ont l'obligation d'obéir aux règles décidées par l'employeur.

Des « avantages » empoisonnés

Les patrons paternalistes ont rapidement compris que leurs ouvriers devaient vivre dans des conditions relativement décentes pour garder leur force de travail et leur santé, quand l'espérance de vie de la classe ouvrière était d'une cinquantaine d'années. C'est ainsi qu'ils construisent des cités ouvrières avec des petits pavillons disposant de l'eau courante, de toilettes, d'un petit jardin, puis ensuite de l'électricité. Une véritable avancée par rapport aux taudis insalubres existant alors. Il y a aussi des soins médicaux, des dispensaires et même des petites allocations familiales. En plus de la cité ouvrière, ces patrons s'occupent aussi d'éducation, construisant des écoles, de la crèche au niveau collège. Rien à voir là encore avec de la philanthropie, ce sont des écoles privées où on inculque aux petites enfants d'ouvriers le respect du patron. Des petits enfants destinés à devenir les futurs employés de l'usine... Ils ont même droit à des colonies de vacances.

Ce paternalisme a été très implanté dans les régions de tradition catholique (Est, Nord, Ouest) où les ouvriers étaient des anciens paysans pauvres croyants. En particulier dans le textile, mais pas uniquement. Parmi les entreprises paternalistes les plus connues : Schneider au Creusot, Michelin à Clermont-Ferrand, Peugeot à Sochaux, les textiles Saint Frères à Fixecourt dans la Somme, Toiles de Mayenne à Fontaine-Daniel en Mayenne, manufacture de Villeneuve dans l'Hérault, les chocolats Meunier à Noisiel et la Cellulose du pin à Biganos sur le Bassin d'Arcachon.

En échange de ces prétendus avantages, les ouvriers n'avaient droit à aucune augmentation de salaires et il leur était interdit de se syndiquer. La vieille CGT combatta, dès sa création, ce paternalisme patronal.

Pain

Paix

Liberté !

TRACT UD

1^{er} mai

1^{er} Mai

Tel est le slogan historique du mouvement ouvrier

Pain parce qu'il existe 2 mondes face à face : Celui de Carlos Tavares, PDG du groupe Stellantis qui prétend à une rémunération de 66 millions d'euros pour 2021 et celui des salariés, des retraités, des étudiants qui calculent euro par euro leurs dépenses pour survivre. Ceux aussi qui n'atteignent déjà pas aujourd'hui 62 ans et auxquels on promet la retraite des morts.

Paix parce que la guerre comme le disait Paul Valéry « *c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas* ». Tout doit être fait pour que la guerre en Ukraine cesse, que le droit des peuples soit respecté et que la paix revienne partout dans le monde sur la base de la justice sociale.

Liberté car les populations sont de plus en plus contrôlées, surveillées, formatées et au premier geste de résistance, censurées, menacées, réprimées.

C'est sur ce terreau mortifère socialement et démocratiquement que se diffusent les idées xénophobes, discriminatoires qui font le jeu des puissants en semant confusion et division.

Aujourd'hui, comme hier, c'est sur le terrain social, celui des revendications, moteurs de l'histoire que les militants syndicalistes se situent en recherchant en permanence l'unité sur des bases claires et notamment :

- Augmentation immédiate des salaires, pensions et minima sociaux ;
- Blocage des prix pour les produits de première nécessité
- Interdiction des licenciements ;
- Retraite à 60 ans, retour aux 37,5 annuités et calcul sur les 10 meilleures années dans le privé et maintien du code des pensions et régimes existant ;
- Défense des services publics, des statuts et des missions. Non aux privatisations et recours aux cabinets privés de conseil ;
- Abandon de la réforme chômage qui spolie plus d'un million de privés d'emplois ;
- Défense du code du travail, des conventions collectives, abrogation des ordonnances Macron ;
- Rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales et réintégration de tous les salariés suspendus du fait du passe sanitaire.

Ce premier mai, particulièrement dans la période où il se situe, doit être un signal fort de combativité, de clarté et d'unité.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO

La confédération tient à préciser que nul autre que son secrétaire général, ou, sous sa responsabilité, les responsables élus de ses instances, n'est habilité à s'exprimer publiquement ou à représenter la confédération ou ses vues à quelque endroit que ce soit. À cet égard il est utile de rappeler que les positions générales de la confédération sont le fruit du congrès de ses syndicats et qu'il revient aux instances élues de les mettre en œuvre.

Si Jean Claude Mailly a été longtemps secrétaire général de la confédération, il n'est, aujourd'hui, pas habilité à parler en son nom, pas plus que sa responsabilité passée ne peut être comprise comme caution de FO.

Tout mouvement politique du champ républicain, souhaitant avoir des précisions sur les positions de FO sur le sujet des retraites, pouvait solliciter directement une rencontre avec le secrétariat général de FO, à l'instar de certains des candidats qui nous ont sollicités et à qui nous avons répondu.

Au demeurant, les positions de la confédération sont connues publiquement. Son Comité confédéral national (CCN) les a rappelées précisément dans une déclaration unanime le 31 mars dernier et le bureau confédéral a pris soin de publier un communiqué, sans aucune ambiguïté sur les principales positions de la confédération, au lendemain du premier tour.

Sur le sujet des retraites, le secrétaire général a, y compris, accepté de se prêter à une interview croisée avec Laurent Pietraszewski, secrétaire d'état chargé des retraites, parue dans l'hebdomadaire Marianne à quelques jours du premier tour (Cf. Marianne – 6 avril 2022)

Notre hostilité au report de l'âge légal de la retraite est effective, comme notre opposition à toute réforme des retraites visant à supprimer tous les régimes existants, fondés sur la solidarité intergénérationnelle, et à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation), qui était une des raisons de notre opposition au projet de système universel par points.

La Confédération FO ne s'engagera dans aucune politique d'accompagnement, de colégislation, ou même d'union nationale. Fidèle à sa pratique réformatrice, elle privilégiera la négociation mais elle s'engagera dans l'action et la mobilisation si cela lui est imposé.

Nous considérons en effet que ce n'est pas le système actuel qui est défaillant, ni l'âge de départ qui est le problème de l'équilibre financier du système, mais les politiques économiques, menées depuis de nombreuses années, ayant échoué à assurer un emploi de qualité à toutes et tous de l'entrée dans la vie active jusqu'au moment de faire valoir son droit à la retraite.

Cette position est corroborée par le COR (Conseil d'orientation des retraites). Nous estimons que le déséquilibre actuel, consécutif à la dégradation de l'emploi (notamment due à la désindustrialisation du pays, au développement de la précarité et des emplois confinés aux bas salaires et au temps partiel) et aggravé par les conséquences de la crise sanitaire, demande, non pas de reculer l'âge de la retraite, ce qui conduirait à en faire payer les conséquences aux salariés, mais à redistribuer au profit de la Sécurité sociale et des retraites, par des mesures fiscales contraignantes d'urgence, les bénéfices records qui alimentent les dividendes et les marchés financiers, alors que les entreprises bénéficient et ont bénéficié d'aides publiques massives. Là est la justice sociale.



**1^{ER} mai
communiqué
unitaire**

1^{er} mai 2022

Plus que jamais mobilisé·es pour nos revendications

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, la mobilisation sera nécessaire !

La situation économique et sociale est en effet marquée par l'aggravation des inégalités, de la précarité et par la crise écologique qui s'accélère dangereusement. Les questions des salaires, des services publics, de protection sociale et de préservation de l'environnement devraient être au coeur des débats et amener des réponses concrètes.

Enfin, l'exigence de paix est aussi une revendication syndicale dans le contexte terrible des guerres notamment en Ukraine. C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate et FSE appellent d'ores et déjà à faire du 1^{er} mai un temps fort de la mobilisation pour les salaires, les pensions, la protection sociale, les emplois, les services publics, l'environnement, la paix.

Pour une rupture profonde en matière salariale et pour les pensions.

Avec un taux d'inflation qui s'emballe, la situation faite aux agent·es du public comme aux salarié·es, aux retraité·es, aux privé·es d'emploi comme aux étudiant·es n'est plus tolérable tandis que les milliardaires en France ont accumulé 236 milliards supplémentaires lors de la pandémie. Dans le public comme dans le privé, le travail des salarié·es doit être reconnu à la hauteur de sa valeur, des richesses qu'il crée, et garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Les étudiant·es doivent pouvoir faire leurs études sereinement sans subir la précarité. Les pensions de retraites doivent être également revalorisées. Le 1^{er} mai, exigeons des mesures fortes et générales d'augmentation des salaires et des pensions, des bourses étudiantes et un plan de rattrapage des pertes accumulées.

Pour arrêter de détruire les services publics.

Alors que les services publics contribuent à répondre aux besoins de la population et à réduire les inégalités, pour les organisations syndicales, il est aujourd'hui temps de reconnaître la valeur et l'engagement de leurs agent·es en améliorant leurs conditions de travail et en revalorisant d'urgence

le point d'indice. L'urgence est en effet au renforcement et à la consolidation des statuts, à l'embauche massive et à la juste rémunération de tous les fonctionnaires.

Pour défendre et conforter notre modèle social.

Les organisations syndicales continuent d'exiger la suppression de la réforme de l'assurance chômage, comme elles s'opposeront à tout projet visant à reporter l'âge légal de départ en retraite et à supprimer les régimes existants. La préservation de notre modèle social et de son financement passe par la lutte contre le chômage, par les augmentations de salaires, par la lutte contre l'évasion fiscale ou encore par la fin des exonérations de cotisations sociales non compensées par l'État.

Pour la préservation de l'environnement.

Ce 1^{er} mai doit être l'occasion d'exprimer la nécessité de mesures fortes et immédiates pour éviter les conséquences dramatiques du dérèglement climatique pour les écosystèmes et les populations. Cette question concerne au tout premier chef le monde du travail.

Pour lutter contre les semeurs de haine.

Les organisations s'indignent de la montée des discours d'extrême-droite favorisés par les politiques d'austérité qui propagent la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme et qui rejettent les luttes sociales, féministes, humanistes, ou encore d'identités sexuelles et de genre.

Les organisations appellent à faire de ce 1^{er} mai un moment fort de réaffirmation des valeurs de solidarité et d'égalité et d'opposition à toutes les formes de discriminations.

Pour la paix et la solidarité internationale.

Fidèle à sa tradition internationaliste, le mouvement syndical placera aussi ce 1^{er} mai sous le signe de sa solidarité avec le peuple ukrainien, et tous les peuples victimes des guerres. Les réfugié·es, d'où qu'elles et ils viennent doivent être accueilli·es dignement et sans discrimination, les citoyen·nes russes et biélorusses qui expriment leur opposition à la guerre doivent être soutenu·es. Nos organisations dénoncent l'agression de la Russie et militent pour la paix. Celle-ci passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et par le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples et du droit international. Les crimes de guerre doivent être dénoncés et punis quel que soit le pays où ils sont commis. Enfin, les organisations syndicales exigent une politique d'accueil humaniste qui soit la même pour toutes et tous les réfugié·es quels que soient leurs pays d'origine.

Pour toutes ces raisons, la CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate et FSE appellent salarié·es, étudiant·es, jeunes, retraité·es et privé·es d'emploi à participer aux rassemblements et aux manifestations le plus massivement possible le 1^{er} mai.

Le 1^{er} mai est la journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs et des travailleuses. C'est pourquoi, à Rennes, l'intersyndicale a choisi de manifester le 1^{er} mai dans le quartier du Blosne, un quartier où vivent et travaillent très majoritairement des travailleurs et travailleuses, les « premiers et premières de corvée ».

MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS :

- À RENNES : 10H MÉTRO BLOSNE
- À REDON : 11H DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE
- À FOUGÈRES : 11H PL. ARISTIDE BRIAND
- À SAINT-MALO : 10H30 ESPL. SAINT-VINCENT
- VITRÉ : LIEU ET HORAIRE SERONT PRÉCISÉS PROCHAINEMENT



SDAS FO

JOURNÉE MORTE FO ACTION SOCIALE BRETAGNE 6 AVRIL 2022
183 € NETS MENSUELS POUR TOUTES
ET TOUS PAS TOUCHE À NOS CONVENTIONS COLLECTIVES



FO COM



**Grève du 5/4/2022 à Rennes, une mobilisation réussie :
une intersyndicale nationale se prépare !**



Le ras-le-bol est général !

Rassemblement régional à Rennes

Parmi les revendications, FO réclame « *des moyens, notamment humains, à tous les niveaux, des horaires corrects permettant de concilier vie professionnelle et vie privée* ».

« *Les objectifs commerciaux sont par ailleurs inatteignables, donc démotivants et génèrent beaucoup de pression.* » En outre, la direction souhaite voir les conseillers bancaires prendre leurs congés en août. Plus généralement, le syndicat FO demande un 13^e mois pour tous, la non-fermeture de bureaux et l'arrêt des suppressions d'emplois.

L'AFOC VOUS INFORME :

**AFOC₃₅ ÉLECTIONS
HLM 2022**

Tu es (ou tu en connais) locataire chez :



- NÉOTOA
- AIGUILLON CONSTRUCTION
- ESPACIL HABITAT,
- LES FOYERS,
- FOUGÈRES HABITAT,
- ÉMERAUDE HABITATION
- LA RANCE

Nous avons besoin de :

- **CANDIDAT-E-S** pour représenter les habitant-e-s, pour quelques réunions par an par exemple pour les projets de réhabilitations...
- **BÉNÉVOLES** pour faire la campagne dans ta ville, ton quartier ou ton immeuble.

Appeler l'AFOC 35 au 02-99-65-36-66
afoc.illeetvilaine@gmail.com

**ET NOUS AURONS BESOIN DE TOUTES
ET TOUS POUR FAIRE VOTER AFOC !**

Des permanences "impôts" (aide pour les déclarations d'impôts) auront lieu à l'UD le lundi 2 mai et le jeudi 5 mai de 9H à 12H30.

Il est conseillé de prendre RDV avec Marie-Claire ou Marie-France pour bien organiser les choses au 02 99 65 36 50

**EN DIRECT
DE L'UD**

STAGE NÉGOCIER

Un stage "négociateur" a eu lieu à l'UD du 5 au 7 avril.

16 camarades de secteurs divers ont pu avec Xavier l'animateur échanger et se mettre en situation aussi sur cette question des négociations dans l'entreprise ou l'administration.

Le SG de l'UD qui a fait l'introduction et la clôture du stage a insisté pour sa part sur le fait que les négociations allaient de pair avec la construction du rapport de force.

Quand on développe le syndicat, quand on pèse dans l'entreprise, le patron ou la direction le savent et les négociations sont facilitées.

Merci à Xavier du CFMS

AFFICHE DISPONIBLE À L'UD

**SALAIRE, RETRAITE,
BLOCAGE DES PRIX,
SERVICES PUBLICS, LIBERTÉS,
LES ÉLECTIONS PASSENT,
LES REVENDICATIONS
DEMEURENT !**



**Union Départementale
Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine**

35, rue d'Échange
35000 RENNES

02 99 65 36 50

ud.fo35@wanadoo.fr

udfo.illevilaine

www.udfo35.fr



Important et urgent : Inscriptions stages

Compte tenu des délais qui nous sont imposés ,
il faut d'ores et déjà penser rapidement à s'inscrire aux stages :

Penser rapidement à s'inscrire aux stages "**Découverte**"
du 27 juin au 1^{er} juillet et du 26 septembre au 30 septembre

Contactez l'UD pour ces inscriptions au 02 99 65 36 50
ou envoyez nous un mel à : ud.fo35@wanadoo.fr

COMMISSION HANDICAP

PERMANENCES Handicap-Emploi

Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous

tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois
tél. : 02.99.65.36.60

PETIT MOT DES TRÉSORIERES :

N'oubliez pas d'effectuer le règlement des timbres pour l'année 2021, à votre règlement **merci de noter le nombre de timbres en retour à votre FD.**

Prix du timbre 2022 maintenu à 4,95€

Les commandes 2022 dans e-fo ne seront validées qu'après réception des règlements de l'année 2021, d'autant plus que l'année 2022 sera l'année du congrès de la confédération

Comme toujours nous sommes à votre disposition pour vous épauler dans ces démarches administratives nous sommes facilement joignable à l'adresse : tresorerie.udfo35@orange.fr.

AFFICHE POUR VOS PANNEAUX

**En 2022
c'est décidé ...**



J'ADHÈRE!



Union Départementale
Force Ouvrière
d'Ille-et-Vilaine
35, rue d'Échange 35000 RENNES
Tél : 02.99.65.36.50 Fax : 02.99.31.64.32



www.udfo35.fr

Clin d'œil du PATOCHE

**SALAIRE, RETRAITE,
BLOCAGE DES PRIX,
SERVICES PUBLICS, LIBERTÉS,
LES ÉLECTIONS PASSENT,**



**LES REVENDICATIONS
DEMEURENT !**

**ABROGATION DES LOIS
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages STAGES CFMS 2022

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Lun 23 au Mer 25 mai	COMMUNICATION ORALE	3 jours
Lun 27 juin au Vend 1 juillet	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Lun 26 au Vend 30 septembre	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Lun 17 au Vend 21 octobre	COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	5 jours
Mar 15 au Jeu 17 novembre	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

**Nos Unions
Locales**

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

ulfofougeres@orange.fr

Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ

02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.80

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

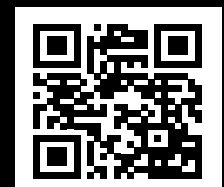
Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

**ASSURE SES
PERMANENCES
UNIQUEMENT
SUR RDV**

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



**Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.**

TIMBRES 2022 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr